La recommandation suivante émane de l'Association canadienne de la tourbe de sphaigne (ACTS), les producteurs de tourbe horticole du Canada. Comme je l'ai indiqué, la CSPMA représente 90 % de la production de tourbe au Canada.

Que le gouvernement du Canada reconnaisse l'industrie horticole de la tourbe comme un exemple d'équilibre pour sa gestion responsable d'une ressource naturelle (la tourbe) et des écosystèmes (les tourbières). L'industrie de la tourbe collabore depuis plus de 30 ans avec le milieu universitaire pour s'assurer que son approche de la durabilité est fondée sur la science, ce qui a permis le développement et l'avancée des connaissances dans le domaine de la restauration des tourbières, notamment en ce qui a trait au retour de la fonction de séquestration du carbone. L'industrie de la tourbe est également essentielle et contribue de manière irremplaçable à la sécurité alimentaire et au bien-être en Amérique du Nord.

Asha Hingorani Présidente

